

République Française  
Département de l'Hérault  
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)  
DU PAYS CŒUR D'HERAULT

~~~~~  
Délibération n° 2015-43 du Comité syndical du Vendredi 30 Octobre 2015  
~~~~~

## VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015 – BUDGET ANNEXE SCOT

L'an deux mil quinze le trente octobre à dix heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 13 Octobre 2015.

Etaient présents ou représentés :	Christian BILHAC, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Joëlle GOUDAL, Audrey GUERIN, Jean-Claude LACROIX, Jean-Noël MALAN, Patrick MOROY, Béatrice NEGRIER, Yolande PRULHIÈRE, Frédéric ROIG (représenté par Jean TRINQUIER), Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Louis VILLARET.  Suppléants : Berthe BARRE, Agnès CONSTANT, Georges PERRUGUES
Absents ou excusés :	Sonia ARRAZAT, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Claude CARCELLER Alain CHALAGUIER, Patrick LAMBOLEZ, Denis MALLET, Nicole MORERE, , Marie PASSIEUX, Marie Pierre PONS,-Claude REVEL, Michel SAINTPIERRE
<b>Invités : 27 ; Quorum : 14 ; Présents ou représentés : 18</b>	

Vu l'arrêté ministériel du 16 décembre 2013 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget primitif 2015 adopté sans reprise anticipée des résultats

Vu les compte de gestion et compte administratif 2014 qui présentent un excédent de fonctionnement de 101.252 ,87 euros et un solde d'exécution de 590,54 euros,

Vu la décision d'affectation des résultats votée le 22 mai 2015,

Considérant les ajustements nécessaires en dépenses et en recettes par rapport au budget primitif 2015,

Le Comité Syndical  
Après en avoir délibéré,  
DÉCIDE

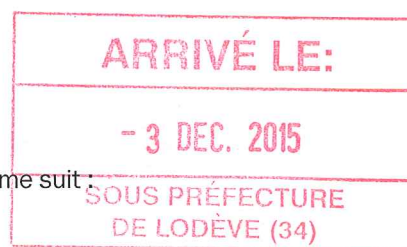
A l'unanimité des suffrages exprimés

✓ D'arrêter le budget supplémentaire 2014 du budget principal comme suit :

**En investissement:**

La section d'investissement est proposée au vote en équilibre à 21.370,54 € :

Sens	Compte	Libellé_compte	Proposé__P__	Réel_Ordre
D	202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	17605,97	Réel
D	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1764	Réel
D	2284	Mobilier	2000,57	Réel
R	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	590,54	Réel
R	021	Virement de la section de fonctionnement	20780	Ordre
		<b>TOTAL</b>	<b>21370,54</b>	



**En fonctionnement :**

- ✓ D'augmenter les dépenses de fonctionnement de 23.712 euros, dont 20780 € de virement à la section d'investissement (ordre) réparties comme suit :

Compte	Libellé_compte	Report__R_	Proposé__P_	Total__R_P	Réel_Ordre
023	Virement à la section d'investissement	0	20780	20780	Ordre
60623	Alimentation	0	500	500	Réel
60631	Fournitures d'entretien	0	60	60	Réel
6064	Fournitures administratives	0	200	200	Réel
611	Contrats de prestations de services	32580	0	32580	Réel
611	Contrats de prestations de services	19483,9	0	19483,9	Réel
617	Etudes et recherches	1750	0	1750	Réel
6251	Voyages et déplacements	0	260	260	Réel
6281	Concours divers (cotisations...)	0	710	710	Réel
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	35	35	Réel
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0	150	150	Réel
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0	75	75	Réel
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0	300	300	Réel
64118	Autres indemnités	0	7680	7680	Réel
64131	Rémunérations	0	-13000	-13000	Réel
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0	5592	5592	Réel
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0	300	300	Réel
6478	Autres charges sociales diverses	0	70	70	Réel
	<b>TOTAUX</b>	<b>53813,9</b>	<b>23712</b>	<b>77525,9</b>	

- ✓ D'ajuster les recettes en fonction des notifications de subvention que nous avons reçues :

Compte	Libellé_compte	SERVICES	Proposé__P_	Réel_Ordre
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)		101252,87	Réel
74718	Autres	SCOT	24000	Réel
74718	Autres	SCOT	-2125	Réel
7473	Départements	PAYSAGE	10430	Réel
7473	Départements	AGRICOLE ET FONCIER	7760	Réel
7477	Budget communautaire et fonds structurels	PAYSAGE	18916	Réel
7477	Budget communautaire et fonds structurels	AGRICOLE ET FONCIER	19919	Réel
7478	Autres organismes	SCOT	2125	Réel
			<b>182277,87</b>	

Clermont l'Hérault, le 2 novembre 2015  
 Le Président certifie sous sa responsabilité  
 La présente délibération exécutoire le 2 novembre 2015



Le Président du Syndicat

  
 Louis VILLARET